

DÉPARTEMENT	République Française
de l'YONNE	Commune du Val d'Ocre - 89110
Membres en exercice 18	L'an deux-mille-vingt-cinq, le 21 aout à quatorze heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Aubin-Château-Neuf, Commune nouvelle du Val d'Ocre, sous la présidence de Bernard Curnier Maire du Val d'Ocre
Présents : 8	Sont présent.e.s : , Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Jean-Claude Pokrywa, , Stéphane Rouet, Fabrice Salin.
Votants : 8	Représenté.e.s : Non représenté.e.s : Michel Fonfria, Aurore Luquin, Pascal Robelot, Laurence Terraz, Micheline Veillard. Patricia Guttadoro ; Marie-Agnès Corbin ; Aurélie Busset , Jean-Hugues Motard, Françoise Richez

Désignation du secrétaire de séance : Bernard Curnier

Suite à le non atteinte du quorum lors du précédant conseil , un nouveau conseil a été convoqué ce 21 aout 2025.

le 40^e conseil municipal de la mandature peut débiter.

Ordre du jour

1. **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 juin 2025**

Le compte rendu de la séance du 12 juin 2025 n'appelant aucune remarque de la part des membres du conseil, il est approuvé.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

2. **Projet de ventes de terrains communaux constructibles**

A l'occasion du conseil municipal du 8 avril 2025, le conseil a délibéré pour donner pouvoir au maire d'engager la ventes de plusieurs parcelles dans l'éventualité qu'acqureur se présente.

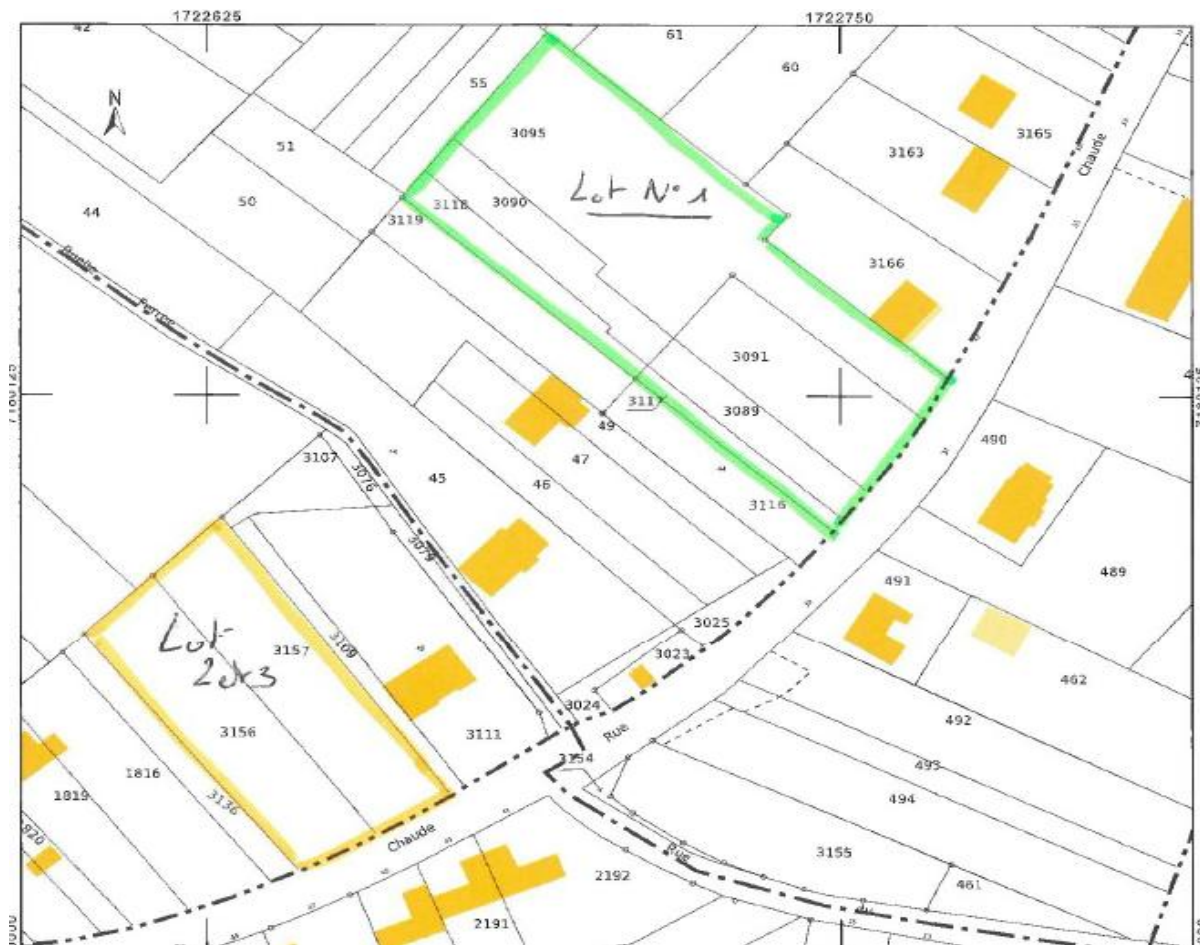
Nous avons constaté l'oubli d'une parcelle dans le lot numéro 1 (Parcelle D3117 pour une contenance de 187m² non constructible)

Un nouveau vote est donc proposé au conseil comme suit :

Ces parcelles se situent rue Chaude.

- Lot 1- 42bis rue Chaude : 4 900 m² environ dont 1 500 m² constructibles et 30 m en façade sur la rue Chaude. Ce lot est constitué des parcelles : D3091, D3089, D3095, D3090 ,D3118 et la **D3117**.

- Lot 2- 48 bis rue Chaude : 1 344 m² constructibles et environ 17 m en façade sur la rue Chaude.
- Lot 3 – 48 ter rue Chaude : 1 257 m² constructibles et environ 17 m en façade sur la rue Chaude.



Après un long échange, le maire met au vote les conditions tarifaires pour la vente des différents terrains :

- Lot 1- 42bis rue Chaude : 4 900 m² environ dont 1 500 m² constructibles et 30 m en façade sur la rue Chaude. Ce lot est constitué des parcelles : D3091, D3089, D3095, D3090, D3118 et **D3117**.
→ **30 400€**, soit un prix de 18€/m² constructible et 1€/m² non constructible.
- Lot 2- 48 bis rue Chaude : 1 344 m² constructibles et environ 17 m en façade sur la rue Chaude.
→ **29 568€**, soit un prix de 22€/m² constructible.
- Lot 3 – 48 ter rue Chaude : 1 257 m² constructibles et environ 17 m en façade sur la rue Chaude.
→ **27 654€**, soit un prix de 22€/m² constructible.
- Lot 2 et lot 3 non dissociables : 48 bis et 48 ter rue Chaude soit 2 601 m² constructibles et environ 35 m en façade sur la rue Chaude. Ce lot est constitué des parcelles D3156 et D3157.
→ **46 818 €**, soit un prix de 18€/m² constructible

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

3. Budget : Décision modificative.

Une décision de modification budgétaire est nécessaire afin de solder le règlement du site internet.

COMMUNE DE LE VAL D'OCRE

Exercice : 2025

DECISIONS MODIFICATIVES : BALANCE									
Dépenses de fonctionnement					Recettes de fonctionnement				
Total Dépenses				0.00	Total Recettes				0.00
Dépenses d'investissement					Recettes d'investissement				
12/08/2025	2051-000	Concessions, droits	500.00	/ /	-				0.00
12/08/2025	2128-000	Autres agencements et	-500.00	/ /	-				0.00
Total Dépenses				0.00	Total Recettes				0.00

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

Un conseil de rentrée sera programmé mi-septembre.

Tous les points de l'ordre du jour étant traités, la séance est levée à 14h45

Le maire

Bernard Curnier